



COLLEGE EDMOND ALBIUS

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 Juin 2016 'Séance n° 5'



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Le conseil d'administration du collège s'est réuni le Mardi 14 juin 2016 sous la présidence de monsieur Fressignac, principal du collège.

Le quorum étant atteint, 16 présents, la séance est ouverte à 17 h 30.

Désignation du secrétaire de séance : l'infirmier : Didier LEGROS.

1) Le président présente l'ordre du jour suivant :

I - Organisation administrative et pédagogique

- 1°) - Approbation de l'ordre du jour
- 2°) - Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 21 Avril 2016,
- 3°) - Bilan pédagogique de l'année scolaire 2015-2016
- 4°) - Convention,
- 5°) - Section sportive scolaire (natation) 2016-2017,
- 6°) - Calendrier scolaire 2017-2020,

II - Organisation financière

- 1°) - DBM
- 2°) - Prélèvement sur fonds de réserve pour sécurisation.

III - Questions diverses

- 1°) - Présentation du voyage en Allemagne
- 2°) - L'avenir du latin dans le collège, est-ce que son enseignement sera maintenu ?

I – Organisation administrative et pédagogique :

1 - Approbation de l'ordre du jour.

Aucune remarque.

Vote 16>

contre : 0

abstention : 0

pour : 16

L'ordre du jour est voté à l'unanimité

2 - Le président propose au vote l'approbation du procès-verbal du CA du 21 avril 2016.

Aucune remarque.

Vote 16>	contre : 0	abstention : 0	pour : 16
----------	------------	----------------	-----------

Le PV est voté à l'unanimité.

**3) Présentation du bilan pédagogique pour l'année scolaire 2015/2016 par madame Cognet.
(cf. document de madame Cognet)**

4) Convention.

Convention passée avec l'OMS du Port et le collège pour «la semaine du vélo» (prêts de casques et de vélos).

Vote : Autorisation de signer la convention

Vote 16>	contre : 0	abstention : 0	pour : 16
----------	------------	----------------	-----------

La signature de la convention par le chef d'établissement est votée à l'unanimité.

5) Création d'une section sportive «Natation» au collège à la rentrée 2016/2017.

Présentation de la note du rectorat par monsieur Le Principal.

Vote : approbation de la création d'une section «Natation» pour la rentrée 2016/2017

Vote 16>	contre : 0	abstention : 0	pour : 16
----------	------------	----------------	-----------

La création de la section est votée à l'unanimité.

6) Calendrier scolaire.

Présentation des différents calendriers par monsieur Le Principal.

Vote : calendrier A = 0

Calendrier B = 6 Pour

Calendrier C = 0

Calendrier D = 5 Pour / Abstention : 5

II. Organisation financière :

1) Pour information : DBM de 5000 euros pour de la maintenance.

2*) Prélèvement sur fonds de réserve pour sécurisation

En l'absence de Mme La Gestionnaire, monsieur Le Principal demande l'autorisation de prélever 10 000 euros (dix mille) pour la sécurisation du collège, mise en place de vidéosurveillance et plantation de bougainvilliers au niveau des clôtures.

Un représentant des agents précise que des actions de sécurisation ont déjà commencé, avec la pose de barres métalliques sur des fenêtres de classes du bâtiment F.

Monsieur Le Principal précise qu'il a fait une demande auprès de la préfecture pour qu'un diagnostic de sûreté soit effectué.

Vote : autorisation de prélèvement sur fonds de réserve de 10 000 euros :

Vote 16>	contre : 0	abstention : 0	pour : 16
--------------------	-------------------	-----------------------	------------------

Le prélèvement sur fonds de réserve est voté à l'unanimité.

III. Questions diverses :

1) *Présentation du voyage en Allemagne* par madame Guillaume et monsieur Bostrale.

La présentation financière se fera plus tard.

Le voyage concernera 25 personnes au total, soit 22 élèves et 3 accompagnateurs. Le voyage sera à cheval sur les vacances de mai 2017. Les allemands viendront au mois de novembre 2017.

Monsieur Le Principal demande que soit présentée la participation des parents rapidement.

Les organisateurs disent que le budget sera présenté dès la rentrée.

2) *L'avenir du latin dans le collège, est-ce que son enseignement sera maintenu ?*

Monsieur Le Principal précise que la réforme du collège donne la possibilité à l'établissement de décider de la continuité de l'option latin, dans le cadre de la DHG et de son autonomie. Il précise que cette réforme permet de mettre en place des EPI (Langue et Culture de l'Antiquité) dans tous les niveaux. Continuer le latin n'est pas prévu l'année prochaine. A son avis cela coûte relativement cher en heures, pour un retour « sur investissement » bien faible.

Cette question déjà posée en conseil pédagogique n'a jamais vraiment été validée. Elle sera à nouveau à l'ordre du jour sur le dernier conseil pédagogique de l'année.

Madame Mourgaye demande si il y a des demandes car selon ses dires on nivelle par le bas, le latin c'est coefficient 3 au bac.

Monsieur Grunwald propose de dire aux élèves qui suivent cette discipline actuellement que le latin s'arrête à la fin de leur scolarité au collège. L'arrêt devrait être en direction des élèves qui arrivent.

Préfet des études

Monsieur Le Principal leur a demandé un bilan de leur action, l'année prochaine, ils ne s'occuperont plus de l'AP.

Madame Deurweiller dit que la fonction est chronophage mais pas inutile.

Monsieur Le Principal précise que pour l'année prochaine, la ventilation des IMP ne prévoit pas les missions de préfet des études. D'autres missions peuvent voir le jour :

Un référent décrochage
Un référent parcours, en appuie des enseignants
Coordonnateurs de discipline

Monsieur Recrosio demande comment seront nommés ces référents.

Monsieur Le Principal fera appel à candidature sur les nouvelles missions. Pour les anciennes, priorité est donnée au responsable de l'année écoulée si le bilan correspond aux attentes.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18 h 40.

Le secrétaire de séance,

Didier LEGROS.

Le Président,

Christian FRESSIGNAC.

